



Co.P.R.A 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

<http://www.copra184.org> e-mail : contact@copra184.org

LETTRE D' INFORMATION N°13

Janvier 2007

EDITORIAL

Le Ministre a pris une décision inique, au mépris des citoyens en optant pour le tracé vert.

Alors que ce projet autoroutier a été annulé par 3 Premiers Ministres en exercice,

Alors que lors d'un débat Public marathon plus de 11000 personnes se sont déplacées pour exprimer leur opposition à ce projet dans des salles toujours combles,

Alors que le Maître d'ouvrage n'a nullement pris en compte les demandes de contre expertises faites lors de ce débat,

Alors que ce même Maître d'Ouvrage n'a pas pris en considération les impacts sanitaires.

Le Débat Public a clairement fait ressortir un certain nombre de points tels que l'impossibilité technique de traiter les pollutions chimiques et donc de protéger les populations, et le fait que cette autoroute ne résoudrait pas les problèmes de la RN 184. Les axes routiers ont été prévus à saturation. La A104 est bel et bien une autoroute structurante et la RN 184 ne verra pas son trafic décroître à terme.

Le COPRA 184 a donc décidé de radicaliser sa position et de poursuivre le combat.

A104, RIEN N' EST JOUE !

**Grâce à votre pugnacité
3 Premiers Ministres en exercice s'étaient déjà prononcés contre ce projet et SEULE votre MOBILISATION peut encore faire ANNULER CETTE DECISION**

MANIFESTATION d' AMPLIEUR REGIONALE

le samedi 03 février 2007 à 14 h

Départ à pied de l'usine BONA

Une navette de bus entre la gare RER fin d' Oise et l'usine BONA sera mise en place pour le retour

VENEZ NOMBREUX

Devant le mépris des autorités, le COPRA n'est pas resté sans réaction, nous avons d'ores et déjà :

- ☞ 1- écrit à tous les Maires concernés
- ☞ 2- déposé un recours en Justice
- ☞ 3- proposé une Charte fédérative aux associations
- ☞ 4- programmé une manifestation le 3 février
- ☞ 5- prévu de contacter les candidats aux élections Présidentielles et Législatives à venir

Tous les franciliens sinistrés : le vrai projet de l'Etat évincé du débat !

Le prolongement de l'A104 n'est qu'un maillon d'un projet bien plus vaste qui comprend notamment le prolongement des axes A12, A 86, la construction d'une 4^{ème} rocade entre A13 et A12, l'urbanisation de toute notre région (25 000 logements à Chanteloup notamment), la construction de zones industrielles et portuaires (projet OIN Seine aval). La promesse d'un transit international et de la pollution au coeur de nos villes, d'embouteillages à toute heure et de la destruction de notre cadre de vie. Mobilisons nous pour défendre une vision durable du développement de notre région !

2007 Année décisive !!

1- Lettres aux Maires

Début décembre, nous avons demandé un rendez-vous par courrier à tous les maires concernés par ce tracé. A ce jour, seules les villes de Carrières /s Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine et Herblay ont donné suite.

2- Recours en Justice

Conformément à la motion votée lors de notre Assemblée Générale du 23 novembre, et confirmée lors du Conseil d'Administration du 07 Décembre, nous avons demandé à notre avocate, Maître Corinne LEPAGE, de déposer un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

3- Charte fédérative

Fin décembre, nous avons adressé un projet de Charte Fédérative à un grand nombre d'associations à travers les villes concernées. Cette Charte est basée sur l'idée commune d'un rejet des projets autoroutiers dans le val d'Oise et les Yvelines. Elle est destinée à regrouper les énergies tout en conservant l'identité et la spécificité de chacune des associations adhérentes.

4- Manifestation

Le 03 février, le Président Jacques Chirac organise à Paris une réunion internationale sur l'environnement. A cette occasion, nous vous appelons à une **manifestation à pied** pour interpeller les décideurs sur l'incohérence entre les paroles en haut lieu et les décisions imposées aux populations.

Cette manifestation partira à 14h de l'usine BONA

« Entre Conflans et Achères à l'intersection de la RN184 et de la RD30 »

5- Interpellation des candidats aux élections à venir

Des demandes d'audience auprès des différents candidats aux élections Présidentielle et Législatives sont en cours, et nous vous communiquerons leurs positions respectives à l'issue de ces entretiens.

ATTENTION AUX IDEES REÇUES ET AUX DISCOURS TROP RASSURANTS !!

- ☛ Jean-Paul HUCHON a rappelé que la Région ne financerait pas ce projet, mais l'Etat peut lui imposer le passage de l'autoroute dans le cadre de l' OIN (Opération d'Intérêt National)
- ☛ Certains Maires s'attachent à réclamer des protections pour leur commune, voulant ainsi démontrer leur bonne volonté, mais il est bon de rappeler qu'il a été précisé lors du Débat Public qu'il n'existe aucune solution technique au traitement des gaz et poussières d'échappement, et qu'une autoroute c'est 25% de pollution locale en plus. Rappelons que seule l'enquête publique à venir nous dira ce que l'Etat consentira à mettre en place...
- ☛ Il a été démontré durant le débat que cette autoroute n'empêcherait pas l'accroissement du trafic de la RN184 à l'horizon 2020
- ☛ Jamais il n'a été démontré que les autoroutes généraient des emplois.

L' ORGANISATION du Co.p.r.A 184 :

12 Comités de ville et 137 administrateurs élus lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire 25 000 adhérents et sympathisants

Un Bureau exécutif composé ainsi :

Le Président **Jean-Michel BOICHOT** (Eragny), les Secrétaires **Jean-Louis TANCERMANN**(Poissy) et **Pascal PERRIAU** (Maurecourt), les Trésoriers **Lucienne GERSANT** et **Jean-Guy PATITUCCI** (Herblay)

Les Présidents des Comités de ville : **Louis VINCENT** (Pierrelaye), **Jean-Marc RAFFOLT** (Herblay), **Daniel RICHARD** (Eragny), **Pascal CHIVE** (Neuville), **Mamadou BAMBA** (Jouy-le-Moutier), **Henri TAMPUTTE** (Conflans), **Thierry BOUCHERON** (Maurecourt), **Roger JACQUOT** (Andrésy), **Claude LOISEAU** (Chanteloup), **Christiane PARAVY** (Carrières-sous-Poissy), **Sébastien LANZA** (Poissy), et **Claude BOITEAU** (Orgeval)

BULLETIN D' ADHESION

NOM : Prénom : Tél : Mél :

Adresse :

COTISATION ANNUELLE individuelle : 10 € familiale : 15 € de soutien €

(chèque libellé à l'ordre du « **Co.p.r.A 184** » et à adresser **BP 30035 ERAGNY – 95611 – CERGY Cédex**